



SOUTIEN FINANCIER EN APPUI À LA RECHERCHE POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE D'HERMES

HERMES accorde des bourses pour soutenir ses étudiants.es universitaires dans leurs activités de recherche. **Le soutien offert peut s'élever à un montant maximal de 1000\$.**

Les étudiants.es pourront utiliser ce soutien financier pour des **activités directement liées à leur projet d'étude** telles que :

- ☞ De la formation spécialisée ;
- ☞ Une consultation auprès d'experts.es ;
- ☞ Offrir une compensation financière aux participants.es de leur étude ;
- ☞ Faciliter la collecte de données en régions éloignées ;
- ☞ Analyses quantitatives ou qualitatives
- ☞ Transcription de verbatim
- ☞ Participation à un atelier de formation
- ☞ Participation à un atelier de rédaction
- ☞ Autres à discuter

DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE

- ☞ Ce soutien est **offert en tout temps**, jusqu'à épuisement des fonds disponibles (4 200 \$ / année financière; la moitié des fonds sera libérée en avril et l'autre moitié en octobre.)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ☞ Être inscrit à temps plein dans un **programme universitaire avec une démarche de recherche** incluant un stage de recherche (durée minimale de 6 semaines), la réalisation d'un essai (portée significative de publication, présentation et de retombées sur la clinique/terrain), d'un mémoire ou d'une thèse réalisé sous la direction ou la codirection d'un.e chercheur.se d'HERMES.
- ☞ Réaliser un projet d'étude s'inscrivant dans la programmation de recherche d'HERMES ;

- ☞ Le soutien doit être utilisé pour une activité directement en lien avec le projet d'étude de l'étudiant.e ;

L'ÉTUDIANT.E DEVRA FOURNIR :

- ☞ Dans un premier temps :
 - Le formulaire de demande de bourse ci-joint dûment rempli ;
 - Une preuve d'inscription à la session en cours à l'université.
- ☞ Dans un deuxième temps, si le soutien financier est octroyé, les pièces justificatives des dépenses encourues devront être envoyées :
 - Selon la nature de l'activité, les factures originales des frais encourus pour l'inscription, la participation, la consultation, le transport, l'hébergement, les repas, etc. ;
 - Une preuve d'inscription dans le cas d'une formation spécialisée ;
 - Une preuve d'octroi de la compensation financière à chacun des participants.es à son projet de recherche ;
 - D'autres pièces justificatives pourront être demandées aux étudiants.es en fonction des activités proposées à l'intérieur de leur demande de bourse.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

- ☞ Le montant maximum accordé est de 1 000 \$. Ce montant sera versé et/ou remboursé à l'étudiant.e sur présentation de pièces justificatives des frais encourus. Les modalités de paiement seront à déterminer avec l'étudiant.e en fonction de l'activité proposée ainsi que de sa situation ;
- ☞ Un.e étudiant.e peut présenter plusieurs demandes. Cependant, la première demande sera priorisée;
- ☞ HERMES étudiera les projets et procédera à leur attribution, dans les limites du montant global réservé à ce concours.

OBLIGATION MORALE DE LA PART DE L'ÉTUDIANT.E

- ☞ L'étudiant.e devra faire mention du soutien financier accordé par HERMES pour la réalisation du projet de recherche ;

- L'étudiant.e devra aussi s'engager à présenter (affiche, conférence, 180 secondes, etc.) à au moins une activité de transfert des connaissances (p. ex. : séminaire annuel CRI, tournée des partenaires).

SOUSSION D'UNE DEMANDE

Les demandes doivent être acheminées par courriel à l'adresse suivante :

[Équipe HERMES](#) (Équipe de recherche habitudes de vie et recherches multidisciplinaires)

Université Concordia

2070 Mackay, 2e étage, Montréal

Québec, H3G 2J1

Courriel : hermes@concordia.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE | APPUI À LA RECHERCHE |

Nom, prénom	
Coordonnées complètes (domicile)	
Téléphone	
Courriel	
Niveau d'étude (baccalauréat, maîtrise, doctorat)	
Université	
Programme	
Titre du projet (essai/mémoire/thèse)	
Nom et signature du directeur/codirecteur de recherche de l'équipe HERMES	
Axe de recherche d'HERMES dans lequel s'inscrit le projet de recherche et brève justification (150 mots)	
Description et pertinence de l'activité à soutenir	
Description détaillée des coûts prévus de l'activité	

PROGRAMMATION DE RECHERCHE D'HERMES | 2023-27

AXE 1 – HYBRIDATION, TRANSFORMATION ET INNOVATION

Cet axe vise à analyser les structures des jeux, notamment les mécanismes d'hybridation dans les jeux d'argent numériques à travers les processus dynamiques et interactifs de *gamblification* et de *gamification* qui les caractérisent. Il examinera également l'expérience des joueurs, leurs trajectoires de jeu et les passages entre les types de jeux. Enfin, il visera à mieux comprendre le jeu comme espace temporel, de socialisation et d'expression de soi.

AXE 2 – ENCADREMENT, CONTEXTES ET MILIEUX DE VIE

Cet axe vise à analyser l'environnement social, économique et réglementaire dans lequel s'inscrivent les jeux d'argent numériques. Les projets en cours explorent la question de la marchandisation des jeux d'argent numériques, dont à travers l'étude de la régulation, de la promotion et de la publicité.

AXE 3 – PRATIQUE, INTERVENTION ET FORMATION

Cet axe vise à soutenir les milieux d'intervention via une approche de co-construction avec ses partenaires et collaborateurs pour développer des pratiques de prévention et d'intervention à l'avant-garde, basées sur des données probantes.

LISTE DES CHERCHEURS.SES D'HERMES

Nadine Blanchette-Martin, Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Sylvia Kairouz, Université de Concordia (Département de sociologie et anthropologie)

Magaly Brodeur, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé)

Magali Dufour, Université du Québec à Montréal (Département de psychologie)

Francine Ferland, Université Laval (École de psychologie), Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Martin French, Université de Concordia (Département de sociologie et anthropologie)

Andrée-Anne Légaré, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé)

Eva Monson, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé)

Adèle Morvannou, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé)

Annie-Claude Savard, Université Laval (École de travail social et de criminologie)

Valérie Van Mourik, CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal